



## Les programmes « Trame verte et bleue » du Parc naturel régional d'Armorique

Fiche n° 34 bis

### Maître d'ouvrage :

- Parc naturel régional d'Armorique (PNRA) - Département du Finistère



### Objectif (s)

- Préserver la fonctionnalité écologique des milieux naturels : favoriser le déplacement des espèces et réduire la fragmentation des habitats.
- Améliorer la qualité et la diversité des paysages.
- Lutter contre l'artificialisation des sols par des projets de nature dans les espaces urbanisés.
- Prendre en compte les activités économiques du territoire tout en les accompagnant vers des pratiques plus vertueuses.
- Préparer le territoire à l'adaptation au changement climatique en mettant en avant des solutions d'adaptation fondées sur la nature.

### Description de l'action

#### ➤ L'origine des programmes « Trame verte et bleue » (TVB) du PNRA

Le Schéma régional de cohérence écologique a mis en évidence l'importance du territoire du Parc en tant que réservoir régional de biodiversité, avec des grands ensembles de perméabilité à forte connectivité des milieux naturels en particulier dans l'intérieur, sur le littoral et les îles. Ce constat implique une forte responsabilité et positionne le territoire du Parc comme un des secteurs à enjeux parmi les plus forts en Bretagne. Cette responsabilité implique d'emblée des enjeux de gestion et d'élaboration de programmes d'actions ou de mise en réseau des acteurs. Pour cela, le Parc mène, depuis 2017, une politique en faveur de la trame verte et bleue pour préserver la nature ordinaire. Cela s'inscrit dans l'axe 1 « Conforter la richesse et l'originalité des éléments de patrimoine qui fondent la qualité du cadre de vie des habitants » de la charte 2009-2021 du Parc naturel régional..

#### ➤ Les deux premiers programmes TVB : quel bilan ?

Le premier programme TVB a, d'une part, consisté à identifier les continuités écologiques, à les cartographier puis à identifier et hiérarchiser les enjeux associés et, d'autres part, a permis d'élaborer un plan d'action, sur la base des éléments émergents du diagnostic, et au regard des enjeux identifiés.

Le second programme TVB, fruit du travail engagé durant le premier programme, s'est articulé autour de 5 domaines, à savoir :

- L'intégration de la TVB dans l'aménagement du territoire ;
- La persévération et la restauration des continuités écologiques ;
- La sensibilisation et la communication pour la TVB ;
- La connaissance de la biodiversité et des continuités écologiques ;
- La cohérence, le suivi et l'animation de la stratégie TVB du PNRA.

**Description de l'action (Suite)**

Ce programme a notamment été à l'origine d'un travail important sur le diagnostic de la pollution lumineuse sur le secteur public, de la création du kit TVB (fiches thématiques, bibliothèque numérique, formations ateliers), de la signature d'une convention de partenariat avec l'Université de Rennes pour le suivi des lombriciens sur le territoire du PNRA ou encore de l'accompagnement de l'association Pêche, Rivière, Environnement dans la mise en œuvre de son plan d'action TVB.

**➤ Le programme d'action 2022-2025**

Fort de son expérience sur les 2 programmes précédents, le PNRA a souhaité poursuivre ses actions en lien avec la TVB. Ce nouveau programme s'articule autour de 6 axes :

- Pour le premier axe, le Parc propose d'accompagner d'un point de vue financier et technique les communes engagées dans un processus d'intégration de la trame verte et bleue (TVB) à des opérations concrètes de travaux (création de vergers, de haies, désimperméabilisation des sols, végétalisation...).
- Le second axe propose d'identifier, protéger et restaurer un réseau de mares sur des zones expérimentales définies. L'idée est également d'évaluer, aux moyens d'expertises d'écologues spécialisés, de simulation géomatique et d'analyses ADN, l'importance et l'importance relative des mares. Le double objectif final étant d'apporter un guide dédié à cette problématique, en vue de prioriser et planifier les actions de préservation voire de restauration de la trame.
- Le troisième axe se concentre sur la connaissance et la sensibilisation. La mobilisation du public est, dans ce programme, une entrée favorisée à la fois pour l'appropriation des enjeux environnementaux et pour la participation collective à l'acquisition de données naturalistes.
- Le quatrième axe aborde les questions d'intégration de la TVB dans l'aménagement du territoire en proposant des outils et une ingénierie écologique au service des acteurs du territoire, notamment les collectivités, mais aussi les acteurs privés et professionnels avec pour ambition de porter la problématique TVB dans tous les aspects de l'activité et l'aménagement du territoire: gestion différenciée, programmes de travaux, initiatives environnementales, etc.
- Le cinquième axe est dédié à la trame noire et vise la préservation et la reconquête du patrimoine nocturne. Il s'agit d'une part de poursuivre les efforts de réduction de la pollution lumineuse avec les collectivités, et d'autre part d'agir avec les acteurs du secteur privé. Le travail consistera notamment à réaliser un diagnostic de l'éclairage privé sur des secteurs pré-ciblés, une enquête « habitudes d'éclairage », puis de donner des préconisations adaptées.
- Le dernier axe fait le focus sur la poursuite des actions d'animation, de suivi, de cohérence pour la mise en œuvre d'un programme TVB intégré localement et en déclinaison adéquate avec les politiques régionales, nationales et européennes.

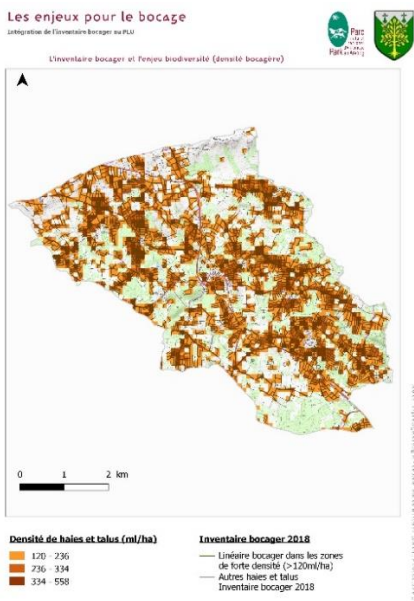
**Suite et perspectives**

- Les différents travaux menés au travers de ces programmes vont permettre de nombreux retours d'expérience, qui serviront ensuite de modèles sur et en dehors du territoire du Parc.
- Le Parc a la volonté d'expérimenter sur son champ d'action en travaillant, avec d'autres partenaires, sur des trames émergentes comme la trame brune ou bien la trame blanche.

➤ La bibliothèque numérique de la TVB du PNR d'Armorique



➤ Exemples d'actions : cartographie du bocage à La Feuillée et atelier de partage d'expérience de la végétalisation des cimetières à Logonna-Quimerch



**Bilan et enseignements**

Les programmes TVB du PNRA permettent d'affiner les connaissances sur les continuités écologiques et sur la biodiversité. Cet enrichissement permet de créer des outils thématiques au service des acteurs du territoire. La diffusion et l'essaimage de ces outils, via des opérations de sensibilisation et de communication, permettent ensuite le déploiement de pratiques vertueuses pour les trames naturelles.

**Période de mise en œuvre****Coût du projet / Moyens humains**

2019-2021

– Budget de 151 000 euros incluant un ETP pour la mise en œuvre et financé à hauteur de :

- 80 000 euros par l'Europe (FEADER),
- 40 700 euros par la Région (Contrat Nature),
- 30 300 euros par le Parc naturel régional d'Armorique.

2022-2025

– Budget de 607 510 euros, incluant un ETP pour la mise en œuvre et financé à hauteur de :

- 60 % par les fonds européens (FEDER),
- 17 % par la Région Bretagne (Contrat Nature),
- 16 % de participation du PNRA,
- avec une participation des communes à hauteur de 43 000 euros sur leurs projets (dont 200 000 euros pour les projets de biodiversité en ville).

**Contact :** Estelle CLÉACH ([contact@pnr-armorique.fr](mailto:contact@pnr-armorique.fr))